



**HAL**  
open science

## **Dossier Magrignane. Zone d'Activité des Étangs (Saint-Mitre-les-Remparts)**

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Dossier Magrignane. Zone d'Activité des Étangs (Saint-Mitre-les-Remparts). Direction des Antiquités Historiques de Provence-Alpes-Côtes d'Azur. 1988, 48 p. <hal-04691771>

**HAL Id: hal-04691771**

**<https://hal.science/hal-04691771v1>**

Submitted on 9 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Direction des Antiquités Historiques  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**DOSSIER MAGRIGNANE  
Zone d'Activité des Etangs  
( Saint-Mitre-les-Remparts)**

**Frédéric TREMENT**

**DECEMBRE 1988**

## INTRODUCTION

Publié le 16/10/80 et approuvé le 09/12/82, le Plan d'Occupation des Sols a défini pour la commune de Saint-Mitre deux secteurs à vocation économique dénommés NAE 1 et NAE 2, situés dans la dépression marécageuse de Magrignane, de part et d'autre du CD5, à peu près à mi-chemin entre Saint-Mitre et Martigues, en limite des deux communes (fig.1). Une première réalisation de zones d'activités commerciales correspondant au secteur NAE 1 a été concrétisée par un lotissement de 6,3 ha, dénommé "Zone d'Activité des Etangs". Devant la réussite de cette première réalisation, la commune a décidé l'extension de cette politique d'accueil et de promotion des entreprises sur son territoire. Ainsi, la zone NAE 2, située au nord du CD5, doit être progressivement aménagée dans les prochaines années à venir (1). Le premier secteur, opérationnel en 1989, couvrira une superficie de 8,4 ha. C'est lui qui nous préoccupe plus particulièrement ici.

Les auteurs de l'étude d'impact de la "Zone d'Activité des Etangs 2" concluent à la fin de leur rapport : « le site, hier espace libre, va continuer à se modifier et offrira une image totalement différente. Cette mutation ne portera pas préjudice à l'environnement car cet espace n'avait pas de qualité paysagère particulière (fig.2). Il n'était approprié ni aux conditions d'exploitation agricole actuelle, ni à l'habitat » (1). Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Non seulement la dépression de Magrignane a fait l'objet d'aménagements coûteux au XVIIIème siècle, dans le but de la mettre en culture (et même dès le XVIème siècle), mais elle a surtout focalisé une intense occupation humaine dans l'Antiquité, dès le Néolithique (Collet Redon) mais plus particulièrement à l'époque romaine. Or la dimension archéologique a été totalement éclipsée de cette étude d'impact, dans la mesure où, pour ses auteurs, le marécage est une donnée intemporelle et répulsive.

Marécages et étangs s'inscrivent dans la longue durée. Ils sont susceptibles de fournir poisson, gibier, végétaux, tourbe et sel, et d'être intégrés à certains moments à des systèmes agricoles (drainage). Mais ils sont également sources de nuisances. A l'époque moderne, l'homme est régulièrement intervenu pour domestiquer les étangs et en tirer le maximum de ressources. Mais toutes les sociétés humaines n'ont pas eu les moyens d'une telle action. Toutes n'ont pas eu non plus les mêmes attitudes face à un milieu à la fois attractif et répulsif. En fait, c'est la complexité des échanges entre l'homme et son milieu qui transparaît ici. A travers l'A.T.P. (Action Thématique Programmée) PIREN sur « l'Histoire de

Fig. 1 : Carte de situation



**Fig. 2 :Vue générale de la dépression de Magrignane**



(Photo prise par F. TREMENT depuis le sommet du Collet Redon en février 1988)

l'environnement et des phénomènes naturels, mobilité des paysages et histoire de l'occupation du sol autour de l'Etang de Berre >>, Philippe Leveau propose d'établir un lien entre géosystèmes, écosystèmes et systèmes sociaux, dans la perspective d'une archéologie du paysage qui, d'une histoire de l'occupation du sol, débouche sur celle du paysage anthropisé. Or il se trouve que, dans le cadre du DEA que j'effectue cette année sur << la Région des Etangs, Histoire du milieu naturel et humain >>, la dépression de Magrignane est doublement intéressante, à la fois sous le rapport d'une étude archéologique et sous celui de l'archéologie du paysage. Archéologues, géographes et naturalistes pourraient collaborer dans le cadre d'une intervention de la Direction des Antiquités.

## **CONTEXTE GEOGRAPHIQUE**

### **1 - Le paysage saint-mitréen**

Le relief de la région de Saint-Mitre est vallonné et relativement contrasté. On y observe des buttes circulaires (Collet Redon) ou allongées (Lèbre), aux versants abrupts couronnés par de petites falaises molassiques, témoins d'un ancien plateau structural érodé. On trouve d'abord à l'est le plateau du Lèbre, long de 3 km et large d'un, qui domine l'étang de Berre et la zone des étangs de ses 142m. Sur sa bordure ouest, le vallon de Massane, long de 3 km, est le débouché naturel de la dépression de Magrignane dans l'étang de Berre. Obstrué en son milieu par le Collet Long, il s'élargit au nord où il constitue une petite plaine très fertile, naturellement irriguée et intensément exploitée. Vient ensuite le vaste plateau de Saint-Mitre, qui atteint 107m, et se prolonge au sud par les buttes des Fourques (100m), du Collet Redon (111m) et des Colles (111m). Cet ensemble domine à l'ouest la vaste dépression du Pourra.

### **2 - Aspect physique de la dépression de Magrignane**

La dépression de Magrignane occupe le fond du vallon constitué par la colline des Colles à l'ouest, la butte du Collet Redon au nord-est et le long plateau du Lèbre à l'est. Située à la côte 45, elle présente une forme vaguement elliptique, longue de 900m et large de 550m (fig.3).

**Fig. 3 : Vue verticale de la dépression**



Le parcellaire se présente comme une série de longes de terrains orientées N.O./S.E. qui prennent appui sur les bords de la cuvette et s'achèvent sur le fossé central. Ces parcelles sont séparées par un réseau de roubines parallèles qui en assurent le drainage.

L'ensemble des parcelles de la zone inondable, au sud, ne sont plus cultivées depuis longtemps. Elles sont actuellement en friches et constituent une lande désertique et marécageuse en hiver. Sur les rebords de la cuvette subsistent encore les reliquats d'anciens vergers d'oliviers et d'arbres fruitiers. Plus au nord apparaissent les premières parcelles cultivées.

### **3 - Les conditions géologiques**

Le substratum est entièrement constitué par la formation bégudienne (fig.4). Cet étage de la fin du Secondaire est constitué d'une alternance de marnes et d'argilites grises, rouges ou bariolées, et de bancs gréseux disposés en barres lenticulaires. Cette formation est globalement imperméable.

Le pourtour de la cuvette est bordé de dépôts de fond de vallons d'origine latérale, constitués de limons soliflués accompagnés d'éléments gélinés (colluvions würmiennes).

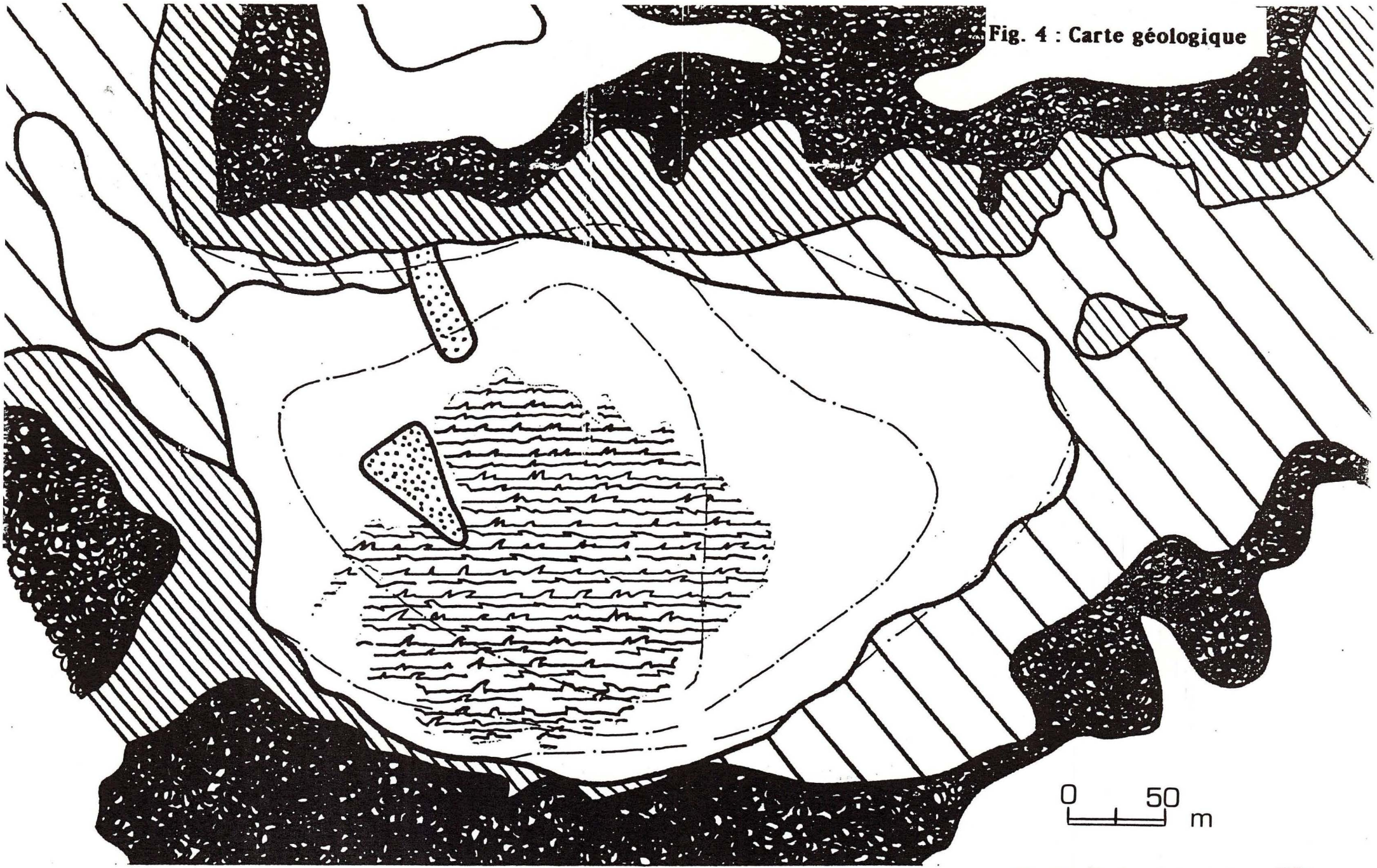
Enfin, les terrains de couverture qui nous préoccupent principalement ici sont constitués, sur une épaisseur de 3 à 7m, d'une argile meuble d'altération. Cette argile grise ou jaune, molle, est très aquifère en saison humide, à tel point que les terrains bas peuvent être saturés et demeurer immergés en hiver, même avec un bon fonctionnement du réseau de drainage.

### **4 - Le fonctionnement hydrologique de la dépression**

La dépression de Magrignane était avant la Révolution un étang très semblable à celui du Pourra, par son fonctionnement hydrologique saisonnier. Elle est représentée comme un marécage impropre à la culture sur la Carte de Cassini, au XVIIIème siècle (fig.5). Or, dès le XVIème siècle, elle a fait l'objet de plusieurs tentatives de drainage (2).

Suite à la loi du 5 janvier 1791 sur l'assainissement des marécages, une association de propriétaires entreprit de dessécher cette zone en

Fig. 4 : Carte géologique



/// fonds de vallon argilo caillouteux    ■ marne et grès bégudiens  
→ zone inondable    ●●●●● remblais    // versants marneux argile caillouteuse

source étude géotechnique BEG

Fig. 5 : Extrait de la Carte de Cassini (XVIIIème siècle)



construisant une galerie maçonnée destinée à déverser les eaux de rétention dans l'étang de Berre, par le vallon de Massane situé au nord. En 1795, les terrains conquis sur le marais furent partagés comme bien communal entre les agriculteurs de Saint-Mitre qui, regroupés en une "association de l'étang de Magrignane", assuraient la gestion du fossé et du tunnel(fig.6).

Au début du XIXème siècle, l'ancien étang n'était plus qu'une mare de 90m<sup>2</sup>, aux dires des auteurs de la Statistique. Le drainage de la dépression libéra 2 à 300 ha d'un excellent terrain dont l'emblavement produisit de très belles récoltes. Vers 1890, la culture céréalière, n'étant plus rentable, est abandonnée. L'étang retourne alors à la friche.

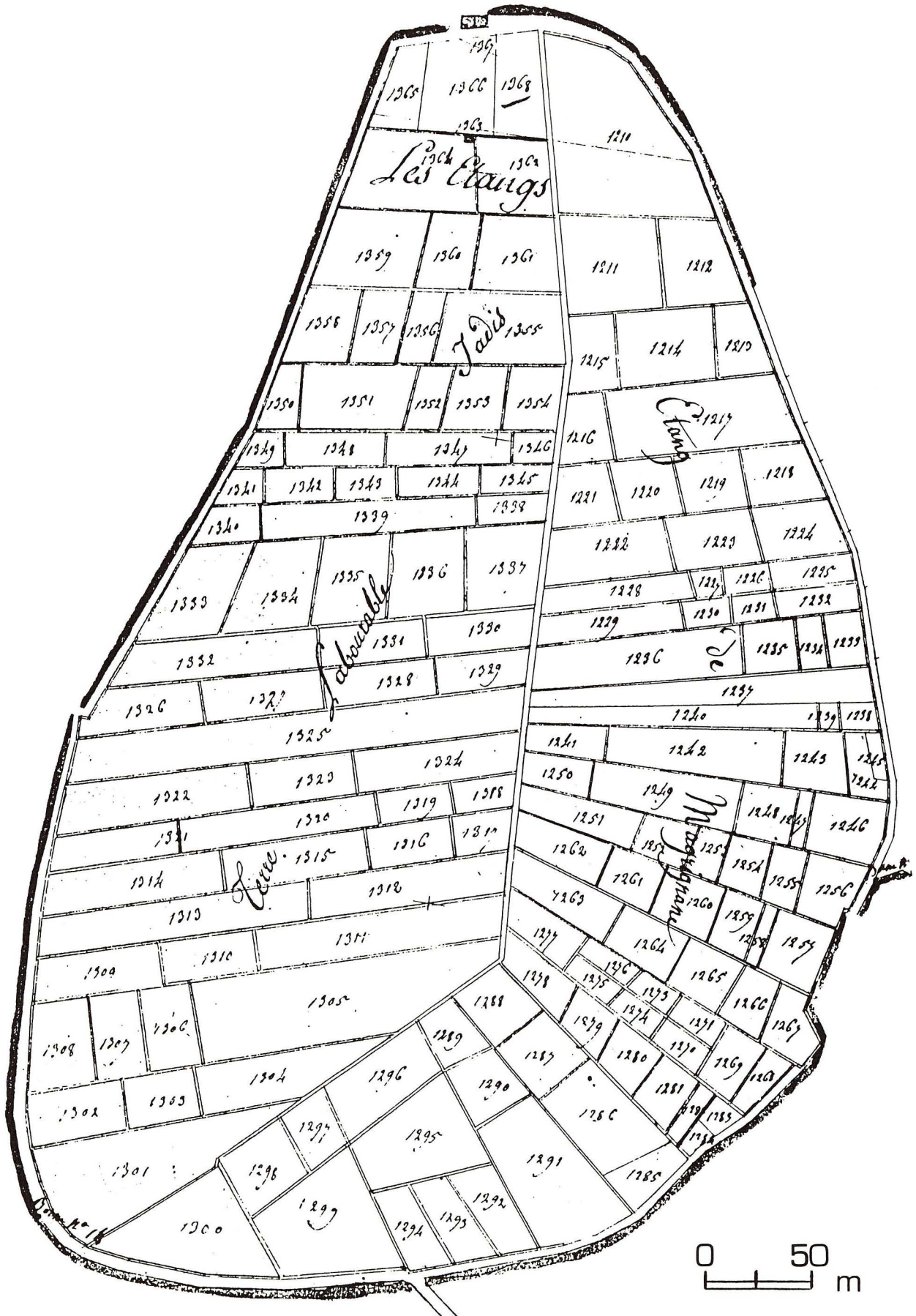
Le drainage actuel de la dépression est directement hérité du système mis en place au XVIIIème siècle. La cuvette est drainée par un fossé axial creusé dans l'argile molle de couverture (fig.7), vers lequel converge un réseau de roubines en arêtes de poisson, et se déverse au nord dans un canal souterrain creusé dans le substratum marneux, partie en tranchée ouverte, partie en galerie, qui aboutit à un vallon tributaire de l'étang de Berre. Le radier de l'entrée amont se situe vers la cote 63. La galerie, longue d'environ 200m, se situe au fond d'une tranchée de 4m de profondeur, à la base de laquelle apparaissent huit regards carrés espacés d'une trentaine de mètres (fig.8 et 9).

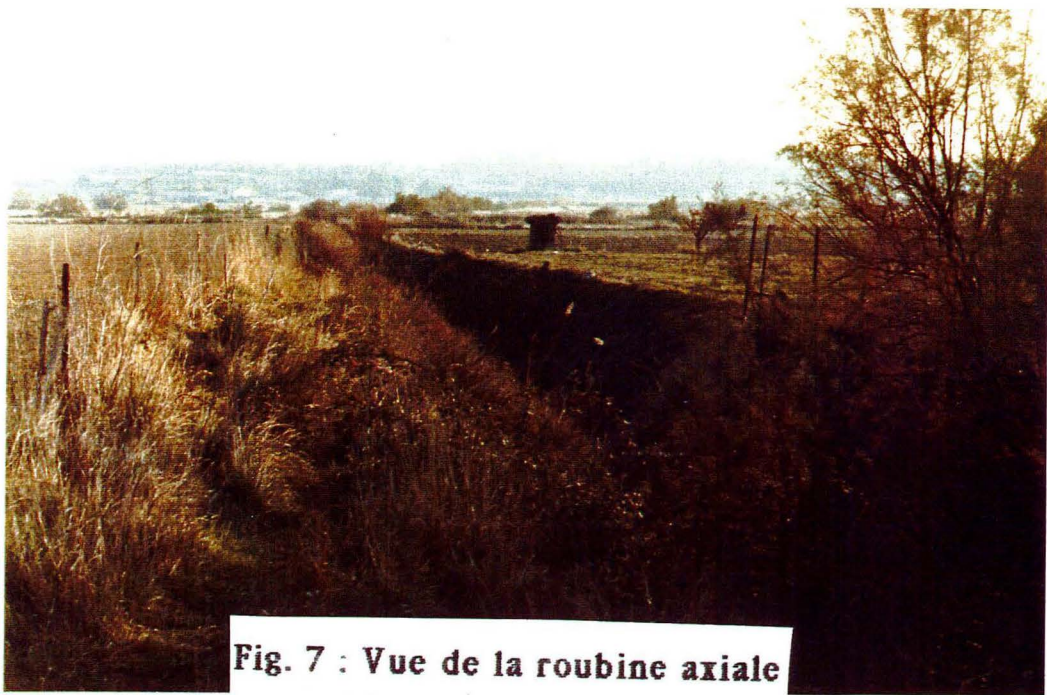
Ce système ne fonctionne de nos jours que partiellement, faute d'entretien : le curage des roubines n'est plus assuré, la galerie comporte des points hauts qui empêchent un écoulement régulier, son entrée et sa sortie sont encombrées par des éboulements. Ce réseau ne permet plus d'éviter la résurgence d'un véritable marécage en saison humide. La saturation des argiles aquifères, disposées sur un substrat marneux imperméable, favorise le rôle de bassin de rétention des eaux de ruissellement joué actuellement par la cuvette, au moins dans sa partie méridionale. La végétation environnante, par ailleurs, est tout à fait caractéristique d'un milieu palustre.

D'autre part, en aval du tunnel et jusqu'à l'étang de Berre, l'évacuation des eaux se réalise par un fossé insuffisant qui occasionne des débordements fréquents.

Le problème essentiel des aménageurs de la Zone d'Activités des Etangs est donc celui de l'évacuation des eaux. Le volume de rétention des 15 premiers hectares aménagés (soit 50% de la superficie totale de la dépression) s'élève à 3700m<sup>3</sup>, pour un débit de fuite de 0,90 m<sup>3</sup>/seconde seulement (fig.10). Trois objectifs prioritaires ont donc été fixés :

Fig. 6 : Extrait du Cadastre "napoléonien" (1810)





**Fig. 7 : Vue de la roubine axiale**



**Fig. 8 : Vue d'un regard de la galerie du XVIIIème siècle**



**Fig. 9 : Vue détaillée de la galerie**



- aménager un drain à ciel ouvert dans le thalweg existant en élargissant le canal actuel et en rectifiant son profil en long jusqu'à la tête de la galerie;
- établir un bassin de rétention en amont de la galerie, et ultérieurement, un second en aval;
- contrôler le débit de fuite grâce à un système de régulation par vannes.

## **L'OCCUPATION DU SOL DANS L'ANTIQUITE**

La découverte d'un certain nombre de vestiges archéologiques d'époques gallo-romaine ou préromaine au cours de prospections réalisées en 1988 interroge sur l'existence réelle d'un marécage à cet endroit, et sur l'éventualité d'un drainage antique (annexe). Il semble que la bordure immédiate de la dépression de Magrignane ait été un lieu de fixation privilégié pendant les premiers siècles de notre ère. On s'expliquerait mal, par conséquent, l'attrait qu'a pu exercer cette dépression sur l'habitat et les activités des Gallo-Romains en l'absence de tout drainage. L'étude paléo-écologique de ce milieu *a priori* répulsif devrait s'avérer du plus grand intérêt, et apporter des éléments de réponse aux interrogations de l'archéologue.

### **1 - L'habitat perché du Collet Redon (14)**

Le site du Collet Redon a été découvert lors de la campagne de prospections de 1988. Il est extrêmement important pour la Préhistoire et la Protohistoire de la Région des Etangs. Situé sur la butte du même nom, à moins de 500m au nord-est de la dépression de Magrignane, entre les cotes 75 et 111, c'est le type même de l'habitat perché.

Aucune structure n'a pu être repérée en surface. Le plateau sommital a en effet été complètement raclé par une érosion particulièrement active dans ce type de structure géologique où l'affouillement des niveaux marneux entraîne l'effondrement par sapement des bancs calcaires.

Pour la Préhistoire - et plus précisément le Néolithique final et le Chalcolithique - outre de nombreux silex et un fragment de hache inachevée en roche verte, plusieurs fragments de céramique à cordons et mamelons attestent une occupation très ancienne du site, peut-être dès le Chasséen (2800-1800 av.n.è.). Le mobilier du Bronze ancien et moyen (1800-1200

av.n.è.) est beaucoup plus abondant. Il consiste en fragments d'anses *ad ascia* ou en ruban riveté, en fragments de carènes ou de pieds, en multiples tessons informes, etc...

L'occupation du site au Premier Age du Fer (VIème/IVème siècle av.n.è.) est attestée par la découverte d'un très gros fragment de panse d'amphore étrusque, par un fragment d'amphore ibéro-punique et de l'amphore massaliète.

Une dernière phase d'occupation du site concerne la fin de l'Antiquité (Vème/VIème siècle av.n.è.), attestée par la découverte d'une trentaine de tessons de céramique grise paléochrétienne, dont une belle anse trifide.

Ce sont au total plus de 250 fragments de céramique qu'ont été récoltés lors des ramassages de surface. Il faut également mentionner l'invention d'une meule à va-et-vient en basalte quasiment intacte, de nombreux fragments de meule, de fragments de machefer, d'une coulée de plomb qui sont autant de témoins d'une activité artisanale ancienne.

## **2 - L'habitat gallo-romain de Courtine (8)**

Le site de Courtine, probablement connu depuis le XIXème siècle, est situé au sud-ouest de la dépression de Magrignane, en bordure du chemin qui longe le versant méridional de la butte des Colles, sur le premier replat. Il s'étend sur une superficie de plusieurs centaines de mètres carrés. Aucune structure n'a pu être repérée en surface, mais l'abondance de *tegulae* (une soixantaine de rebords) et la présence de fragments de mortier romain et d'enduit peint monochrome rouge et brun attestent l'existence de structures antiques bâties en dur.

L'abondance et la qualité du mobilier récolté donnent l'impression d'un habitat d'une certaine importance : outre de nombreux tessons de céramique, un fragment de lampe à huile, un fragment de meule en basalte, de nombreux fragments de *dolium*, des éléments de sole de four, des fragments de verre fin, du machefer ainsi que d'abondants reliefs de *pectens* suffisent à le démontrer.

Le mobilier céramique recueilli est riche et varié : 95 tessons de céramique et une trentaine de fragments d'amphore offrent au total une série chronologique complète et homogène, depuis le dernier quart du Ier siècle av.n.è. jusqu'aux Vème et VIème siècles de n.è. La céramique sigillée de la Gaule du Sud (Ier/IIème siècle de n./è.) compose à elle seule 53,5% du

total de la céramique récoltée sur le site, avec une cinquantaine de tessons. Mais on trouve également de la céramique arétine (5,5%), de la paroi fine (2%), de la sigillée claire A (2%), claire B (3%), claire D (4,5%), de la céramique culinaire africaine (1%) et de la céramique grise paléochrétienne mêlée de D.S.P. (28%). La continuité remarquable de l'occupation de ce site depuis les premiers temps de la romanisation jusqu'à l'extrême fin de l'Antiquité s'accorde parfaitement avec le reste des découvertes effectuées dans l'ensemble de la Zone des Etangs.

### **3 - Base de pressoir à huile gallo-romain (72)**

Une base de pressoir à huile gallo-romain a été mentionnée par A.-M. Vigoureux en 1973 à l'occasion d'un travail de Maîtrise réalisé dans la région de Martigues (3). Cette découverte a été effectuée à mi-pente entre l'extrémité méridionale du plateau du Lèbre et la pointe septentrionale de la dépression de Magrignane, sur un replat, à proximité d'un bastidon.

Il s'agit d'un bloc de calcaire taillé de forme parallélépipédique de 1,04 x 0,46 x 0,16m, dans lequel deux encoches de 0,22 x 0,26m ont été aménagées. Leur profondeur est de 6,5 cm. Sur la face interne de ce *pedicinus*, une cavité régulièrement taillée de 0,22 m de large et 0,06 m d'épaisseur servait à fixer l'ensemble. Les deux encoches faisaient office de point d'ancrage des *arbores*.

A.-M. Vigoureux affirme avoir recueilli de la céramique commune gallo-romaine en abondance à proximité immédiate de ce pressoir, ainsi que deux culs et une anse d'amphore. Il est probable qu'ait existé à cet endroit une huilerie peut-être liée au site de **Courtine (8)**. Si ces vestiges attestent l'existence d'une oléiculture sur les versants et les bas plateaux, ils interrogent également sur l'intégration de la dépression de Magrignane dans le système local de production.

### **4 - L'habitat antique des Clapières (5)**

Le site des Clapières se trouve à 600m au nord de la dépression de Magrignane, à la cote 50, en bordure d'un large replat dominant l'entrée du vallon de Massane. Il a livré un mobilier exceptionnellement riche (332 tessons de céramique datés et 53 fragments d'amphore au total) qui atteste deux grandes périodes d'occupation, au Premier Age du Fer (VIème/Vème s. av.n.è.) et à l'époque romaine (Ier s.av.n.è./VIème s.de n.è.).

La découverte assez remarquable de 27 fragments d'amphore étrusque (anses, lèvres) témoigne d'une fréquentation très précoce du site, dès la fin du VII<sup>ème</sup> siècle av.n.è. C'est à ce moment qu'apparaissent les premières traces d'urbanisation à Saint-Blaise. Le site a également fourni de l'amphore marseillaise. Au total, 10% du mobilier recueilli sur ce site concerne cette période.

L'occupation du site au Second Age du Fer est beaucoup moins bien attestée, avec un unique tesson de céramique campanienne A, deux fragments d'anses d'amphore Dressel IB et de l'amphore marseillaise.

Le mobilier recueilli pour le Haut Empire (fin 1<sup>er</sup> s.av.n.è./II<sup>ème</sup> s. de n.è.) est plus abondant (29% du total) : céramique arétine (0,3% du total de la céramique récoltée sur le site), paroi fine (5%), sigillée sud-gauloise (15%), sigillée claire A (5%), claire B (0,6%), claire C (0,9%), céramique culinaire africaine (1,5%), amphore gauloise et espagnole.

Enfin, le mobilier caractéristique de la fin de l'Antiquité (V<sup>ème</sup>/VI<sup>ème</sup> s. de n.è.) est de loin le plus fréquent : il représente 61% du total du mobilier recueilli sur le site. La céramique grise paléochrétienne représente à elle seule 68% du total de la céramique récoltée, mais on trouve également de la sigillée luisante (0,6%), de la sigillée claire D (2%), de l'amphore africaine et orientale.

## **5 - Le site gallo-romain du Lèbre (25)**

La campagne de prospections de 1988 a également permis de découvrir un petit site gallo-romain au nord de la dépression de Magrignane, à 250m à l'est de la galerie de vidange, sur un petit éperon situé à la cote 65 au pied du versant occidental du plateau du Lèbre.

D'importants amoncellements de blocs mêlés de *tegulae* ceignent ce petit éperon sur plusieurs dizaines de mètres. Ces structures se différencient nettement des classiques restanques, tant par leur facture que par leur organisation. Outre un gros bloc parallélépipédique découvert en emploi dans une banquette voisine, deux seuils monolithes à rainure longitudinale taillés dans du calcaire ont été inventés sur le flanc nord de l'éperon, à 5 ou 6m en contrebas, vers la cote 60. Ils mesurent respectivement 0,85 x 0,62m et 0,74 x 0,42m).

Le mobilier récolté sur le site ne permet pas de donner une idée bien précise de sa période d'occupation. On y rencontre surtout de la céramique

commune gallo-romaine à gros dégraissant, de la céramique grise paléochrétienne très tardive (Vème/VIème s.) et de l'amphore. Outre l'abondance des *tegulae*, on remarquera également la fréquence des fragments de machefer, qui pourrait attester l'existence d'une activité artisanale ancienne.

## **6 - Le site gallo-romain de l'Escaillon (52)**

Le site gallo-romain de l'Escaillon a été repéré à 1,5 km après la sortie de Martigues, en bordure nord du CD5, près d'une bâtisse abandonnée. Il est situé à 600m au sud de la dépression de Magrignane.

Il a livré de la céramique arétine, de la sigillée sud-gauloise, des sigillées claires africaines, de la céramique commune gallo-romaine et de la céramique grise paléochrétienne, qui attestent, comme à **Courtine (8)**, une occupation continue du site depuis la fin du 1er siècle av.n.è. jusqu'au Vème siècle. Il a fourni également des fragments de *tegulae*, de *dolium* et de meule, qui témoignent de sa vocation agricole.

## **7 - Découverte isolée**

Quelques fragments de céramique arétine ont enfin été récoltés à proximité de la galerie de vidange moderne (fin 1er s.av.n.è./début 1er s. de n.è.). Leur signification reste un problème sans réponse.

# **PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES D'INTERVENTION**

## **1 - Problématique de la recherche**

La dépression de Magrignane s'impose comme une micro-unité géographique et humaine qui a focalisé l'habitat dès le Néolithique et la Protohistoire, et plus intensément à l'époque romaine. C'est donc un milieu particulièrement favorable à certaines interactions entre l'homme et l'écosystème. Dans le cas présent, c'est la présence du marais qui constitue la donnée essentielle du paysage. La question posée par la carte archéologique est de savoir comment, à différentes époques, les données du

milieu ont pu déterminer les implantations et les activités humaines, et dans quelle mesure, en retour, les sociétés humaines ont pu - ou su - s'adapter au milieu ambiant et/ou adapter ce milieu à elles. Mais une ambiguïté fondamentale subsiste, du fait de notre double ignorance des conditions naturelles qui ont déterminé l'implantation humaine, et des motivations concrètes de cette implantation : s'est-on installé, à un moment donné, en bordure d'un étang parce que celui-ci n'existait pas, ou bien parce que précisément l'on en recherchait la proximité, dans le but d'en tirer profit ? Les limites de l'archéologie dans le domaine de la compréhension de l'évolution historique de l'environnement imposent inévitablement le recours aux sciences naturelles et aux sciences de la terre.

Systèmes agricoles et évolution du paysage sont étroitement liés depuis le Néolithique. L'Holocène n'a connu que des fluctuations climatiques mineures, incapables d'orienter le cours de la morphogénèse. Or, une reptation très nette est observée sur les versants au cours de cette période. Par conséquent, l'homme, plus que le climat, serait l'agent principal de l'évolution morphologique récente, par la mise en culture et la maîtrise induite du couvert végétal et de l'ensemble de la biosphère. En effet, plus qu'un simple agent - comme le vent ou le ruissellement - l'homme est facteur d'érosion. Le but est donc dans le cas présent d'évaluer l'impact concret du facteur humain sur la nature et l'évolution du remplissage de la cuvette. De même, il serait intéressant de savoir si l'apport technologique des Romains s'est traduit dans le paysage antique par la mise en place d'un réseau de drainage destiné à mettre en culture les zones basses inondées.

## **2 - Objectifs**

L'étude de la dépression de Magrignane devrait permettre par sa fonction de piège à sédiments de comprendre les processus d'accumulation des sédiments dans les zones basses et de reconstituer, grâce à l'apport des naturalistes (palynologie, malacologie), la nature de l'environnement végétal et faunistique. Mais il ne faut pas oublier le but premier de l'intervention de la Direction des Antiquités, qui consiste à mettre en évidence et à étudier d'éventuels vestiges archéologiques. En réalité, ces deux perspectives sont intimement liées.

### **a) La reconnaissance archéologique**

La reconnaissance archéologique s'effectuera grâce à la réalisation de tranchées à la pelle ménanique. Celles-ci devront atteindre au maximum le substrat. En cas de découverte, un sondage archéologique pourra être ouvert dans le but d'identifier la nature et la chronologie des vestiges exhumés.

### **b) L'étude du remplissage des cuvettes**

L'étude du remplissage des cuvettes se fera à partir de l'observation des coupes, dans une double perspective :

- le repérage et l'étude sédimentologique des différentes phases de sédimentation de la cuvette;
- le calage chronologique de ces phases d'accumulation. Ce calage chronostratigraphique en valeur absolue ou relative reposera sur l'analyse ultérieure de la stratigraphie des sites archéologiques. Mais il semble difficile de pouvoir faire l'économie de datations isotopiques sur débris de végétaux ou charbons de bois.

### **c) L'étude du paléo-environnement**

L'analyse sédimentologique (granulométrie), palynologique et malacologique des prélèvements opérées dans les coupes devrait apporter de précieux témoignages sur l'origine des dépôts et la composition du milieu végétal et faunistique à des époques données.

## **3 - Évaluation des besoins**

Trois types d'intervention ont été retenus :

- la réalisation de tranchées pour la reconnaissance générale du secteur au point de vue archéologique et géomorphologique sur une superficie totale de 8,4 ha;
- la réalisation de sondages pour préciser les observations précédentes;
- la réalisation et l'étude de prélèvements palynologiques, malacologiques et anthracologiques (Carbone 14).

Trois types de moyens sont donc nécessaires :

- des moyens matériels lourds, à savoir une pelle mécanique, qui pourrait être proposée par la SEMAVIM;
- des moyens financiers, partiellement à la charge de l'aménageur, et pour

le reste à celle de la Direction des Antiquités (Ministère de la Culture);  
- des moyens humains, sous la forme d'une collaboration ponctuelle entre archéologues, géomorphologues et naturalistes, dans le cadre du programme pluridisciplinaire dirigé par Philippe Leveau.

## CONCLUSION

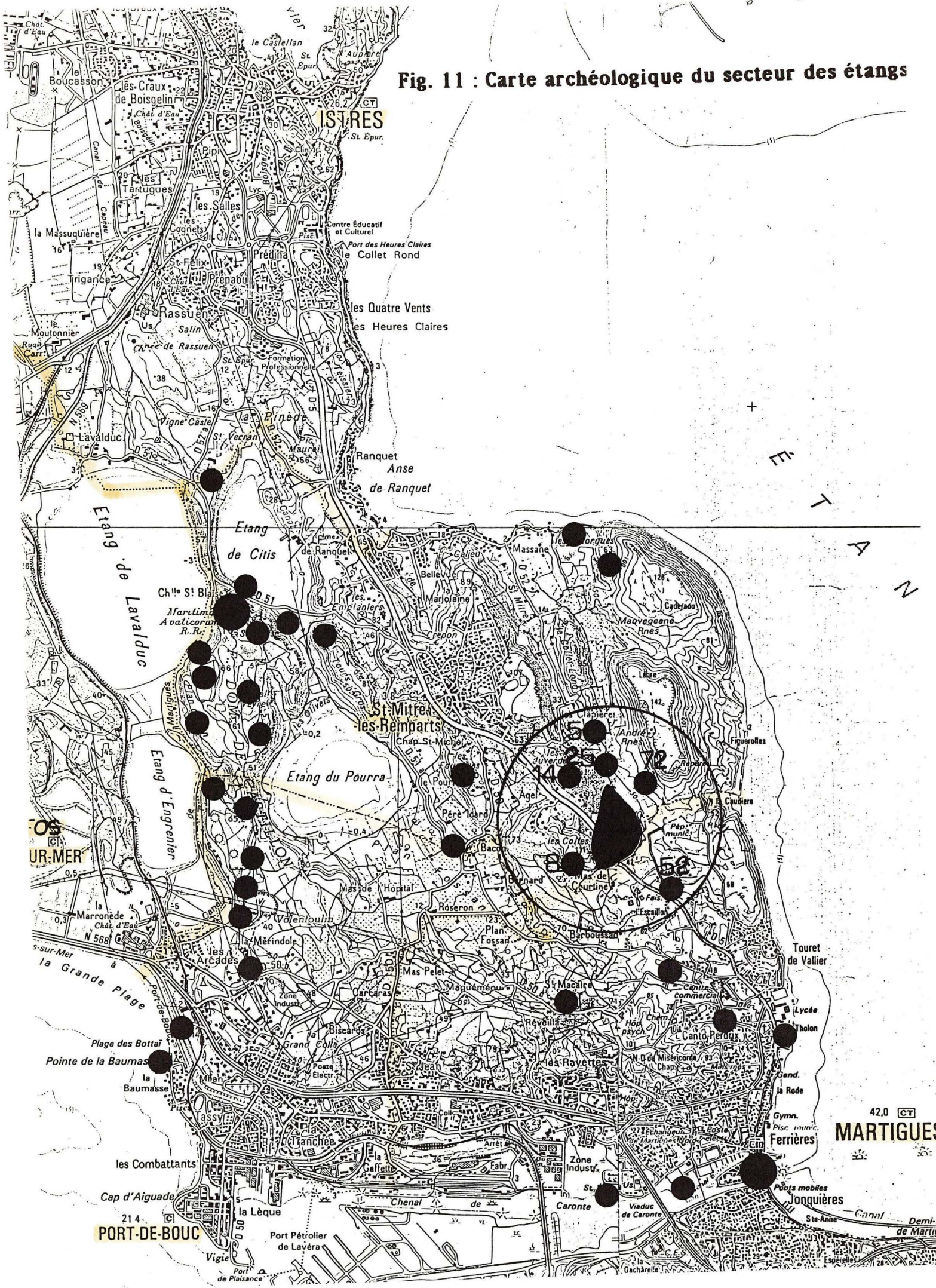
La dépression palustre de Magrignane est vouée à disparaître à court terme sous plusieurs mètres de remblais. Une fois cette zone aménagée, toute possibilité d'étude pluridisciplinaire en sera définitivement affectée. C'est pourquoi il convient de prendre un certain nombre de responsabilités, tant sur le plan administratif que sur le plan scientifique. Or il semble à tous égards que ce secteur caractéristique de la Région des Etangs mérite une attention particulière.

## NOTES

- 1 - SEMAVIM : Etude d'impact de la Zone d'Activité des Etangs 2. Commune de Saint-Mitre-les-Remparts. Martigues, janvier 1988.
- 2 - Je tiens à remercier G. FABRE de m'avoir aimablement communiqué cette information.
- 3 - VIGOUREUX (A.-M.) : Inventaire archéologique de la région de Martigues aux époques préromaines et romaines. Maîtrise dactylographiée, Aix-en-Provence, 1973.

## **ANNEXE**

Fig. 11 : Carte archéologique du secteur des étangs



Commune : SAINT-MITRE	Canton : Istres	Civilisation : Ier Age du Fer Gallo-romain
Fiche n° : 05	Département : I3	

## REPÉRAGE

## SOURCES et RÉFÉRENCES

### LIEU - DIT

LES CLAPIERES

### CADASTRE

Ancien

Révisé

Date :

1952

Section :

C

Feuille :

4

Parcelle :

361 à 366

### ALTITUDE

z = 50-55 m

### COORDONNEES LAMBERT

x = 818,30

y = 131,30

## DOCUMENTS GRAPHIQUES

Cartes :

Photographies :

## DOCUMENTS ECRITS

Statistique (1824), II, p.303, 934-935

## ACCES AU SITE et PRECISIONS DIVERSES

A 500 m à l'Est de la route de Saint-Mitre à Varage, après le virage des Juverdes. Sur un replat assez vaste, au pied de la grande colline du Lèbre.

### HISTORIQUE :

Site découvert par G. Senès. Menacé par les fouilleurs clandestins, qui y ont multiplié les sondages. C'est peut-être l'une des "villae" mentionnées par la Statistique autour de l'étang de Magrignane.

## TOPONYMIE

## RENSEIGNEMENTS ORAUX

G. SENES

# DESCRIPTION DU SITE

05-2

## GEOGRAPHIE

Physique

Humaine

### Géologie :

Béguvien : alternance d'argilites et de grès.

### Système agraire :

Restanques et champs ouverts.  
Pinède et garrigue.

### Relief :

Vaste replat en forme de terrasse dominant la dépression de Magrignane. Site tourné vers l'Ouest.

### Type d'habitat :

### Hydrologie :

Zone basse marécageuse drainée depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

### Voies de communication :

Accès au site par une voie pavée.

### Observations :

Site prospecté en janvier 1988.

## DESCRIPTION

### STRUCTURES :

Immédiatement au Nord du site, à quelques mètres, 2 gros alignements de blocs sont visibles, parallèles et espacés d'une quinzaine de mètres. Il s'agit probablement là des restes d'un habitat effondré, vu l'abondance des tuiles rondes et plates. Le premier de ces effondrements, le plus au Sud, atteint 25 à 30 m. de long, 4 à 5 m. de large et 1 à 2 m. de hauteur. L'autre, moins allongé (18 m.), est plus large par endroit (il atteint 6 m. de large.)

## INTERPRÉTATION

Habitat.

## CHRONOLOGIE

- VI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s. av.nè.
- I<sup>er</sup> s. av./VII<sup>e</sup> s. de nè.

## CONSERVATION

Site menacé par les fouilleurs clandestins.

## MOBILIER :

I. Céramique.

## a) Protohistorique.

Une vingtaine de fragments.

b) Campanienne A (fin II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s.av.nè.)

I fragment.

## c) Arétine (-20/+10).

I fragment.

d) Paroi fine (fin I<sup>er</sup> av./I<sup>er</sup> s.de nè.)

I7 fragments.

e) Sigillée sud-gauloise (I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s.)

50 fragments, dont une dizaine décorés.

Formes : - Drag. 24/25

- Drag. 27

- Drag. 35/36

- Drag. 37

f) Sigillée claire A (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.)

I8 fragments, dont un à marli à décor de feuille d'eau précoce.

Formes : - Lamb. 3BI

- Hayes 23A

- Hayes 23B

g) Sigillée claire B (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.)

2 fragments.

h) Culinaire africaine (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.)

5 fragments.

Formes : - Hayes I96

- Hayes I97

i) Sigillée claire C (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.)

3 fragments.

j) Luisante (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.)

2 fragments.

k) Sigillée claire D (IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s.)

7 fragments.

Formes : - Hayes 99

- Hayes I03

## l) Céramique commune.

- grise classique : 2 fragments de cruche à forme trilobée de type Goud.I

- pâte claire : une quarantaine de tessons, dont 3 rebords

- pâte rouge : une quarantaine de tessons

- pâte brune : une trentaine de tessons

- rouge et noire globulaire (L. Rivet) : I bord (I<sup>er</sup> s.)

m) Grise tardive (V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.)

226 fragments.

Formes : - I6 marlis

- 9 bords à bandeau

- I0 bords à bourrelet, dont un à triple bourrelet

- 8 fonds plats

- 2 anses

## 2. Amphore .

a) Amphore étrusque (VI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> à s.av.nè.)

27 fragments.

Formes : - 4 attaches supérieures d'anse de section circulaire  
 - 3 fragments d'anse  
 - 1 rebord à lèvre circulaire

b) Amphore massaliète (V<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.av.nè.)

10 fragments.

c) Amphore Dressel IB (2<sup>e</sup> moitié I<sup>er</sup> s.av.nè.)

2 fragments d'anse.

d) Amphore gauloise (I<sup>er</sup>/III<sup>e</sup> s.de nè.)

3 fragments.

Formes : - 1 attache supérieure d'anse bifide  
 - 1 attache inférieure d'anse bifide  
 - 1 fond

e) Amphore espagnole.

2 fragments de panse.

f) Amphore africaine (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.)

7 fragments de panse.

g) Amphore de Gaza (V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.)

2 fragments de panse à pâte brune striée.

h) Autres amphores gallo-romaines.

Formes : - 3 ou 4 fragments d'anse  
 - 2 fragments de lèvre

## 3. Matériaux de construction .

a) Tegulae.

Une quarantaine de tegulae.

b) Imbrices.

c) Mortier romain.

## 4. Divers .

a) Dolium.

Fragments assez nombreux.

b) Verre.

8 fragments de verre fin de couleur bleutée et verte, dont 4 rebords.

c) Meule.

1 meule circulaire en calcaire dur, avec cupule centrale.















10 fragments de meule en basalte, dont plusieurs éléments de meule rectangulaire à rebord latéral.

d) Machefer et scories.






Quelques rejets de forge.

e) Pectens.

Très abondants sur tout le site, ils laissent penser à la présence d'un dépôt domestique.

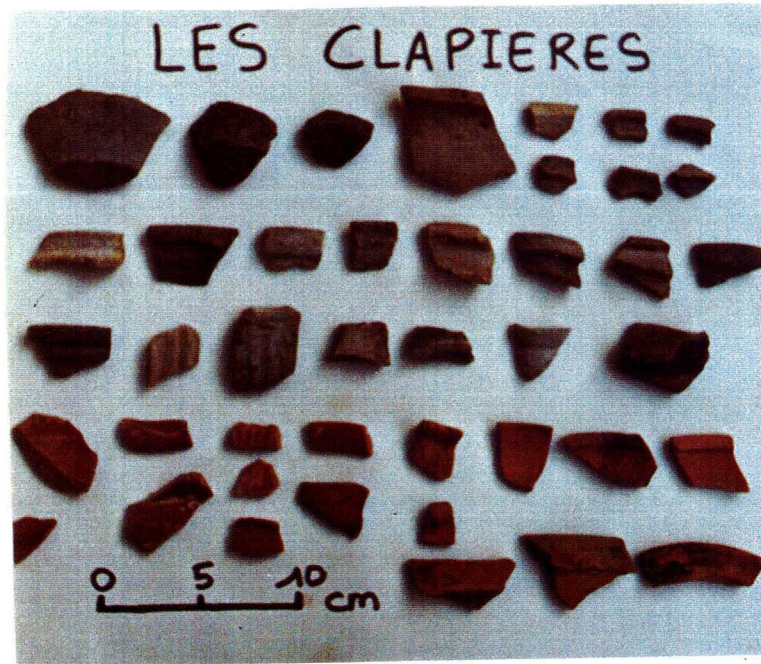
CERAMIQUE	DATATION	QUANTITE	
Age du Fer .....	VI <sup>e</sup> /I <sup>er</sup> s. av.n <sup>e</sup> .	: 20	
Campanienne A ....	fin II <sup>e</sup> /I <sup>er</sup> s.av.n <sup>e</sup> .	: 1	
Arétine .....	-20/+10	: 1	
Paroi fine .....	fin I <sup>er</sup> av./ I <sup>er</sup> s.de n <sup>e</sup> .	: 17	
R/N globulaire....	I <sup>er</sup> s. de n <sup>e</sup> .	: 1	
Grise classique...	I <sup>er</sup> s. de n <sup>e</sup> .	: 2	
Sud-Gauloise.....	I <sup>er</sup> /II <sup>e</sup> s.	: 50	
Claire A.....	fin I <sup>er</sup> / III <sup>e</sup> s.	: 18	
Claire B.....	II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	: 2	
Culinaire afric...	III <sup>e</sup> /IV <sup>e</sup> s.	: 5	
Claire C.....	III <sup>e</sup> /IV <sup>e</sup> s.	: 3	
Luisante.....	III <sup>e</sup> /IV <sup>e</sup> s.	: 2	
Claire D.....	IV <sup>e</sup> /V <sup>e</sup> s.	: 7	
Grise tardive.....	V <sup>e</sup> /VI <sup>e</sup> s.	: 226	

## AMPHORE

Etrusque.....	VI <sup>e</sup> /V <sup>e</sup> s. av.n <sup>e</sup> .	: 27	
Massaliète.....	V <sup>e</sup> /II <sup>e</sup> s. av.n <sup>e</sup> .	: 10	
Dressel IB.....	2 <sup>e</sup> moitié I <sup>er</sup> s.av.n <sup>e</sup> .	: 2	
Gauloise .....	I <sup>er</sup> /III <sup>e</sup> s. de n <sup>e</sup> .	: 3	
Africaine et Palestinienne	V <sup>e</sup> /VI <sup>e</sup> s.	: 9	

I mm par fossile  
directeur.

**Echantillon du mobilier céramique**



(Céramique grise paléochrétienne, sigillée de la Gaule du Sud, sigillées africaines)

**Echantillon du mobilier amphorique**



(Amphore étrusque, gauloise, italique)

Commune : SAINT-MITRE	Canton : Istres	Civilisation : Gallo-romain
Fiche n° : 08	Département : I3	

## REPÉRAGE

## SOURCES et RÉFÉRENCES

### LIEU - DIT

COURTINE

### CADASTRE

Ancien

Révisé

Date :

1981

Section :

C

Feuille :

7

Parcelle :

665 à 675

### ALTITUDE

x= 55-75m

### COORDONNEES LAMBERT

x1 818 /y1=129,80

x2=818,20/y2=129,90

## DOCUMENTS GRAPHIQUES

Cartes :

Photographies :

## DOCUMENTS ECRITS

### ACCES AU SITE et PRECISIONS DIVERSES

Route D 5 entre Martigues et Istres, Z.I. des Etangs, à l'Ouest. Chemin longeant au Sud des Colles. Site sur le versant sud de la colline et sur le premier replat. Abrisé du mistral, il domine la dépression de Magrignane. Site adossé au Sud d'une colline, sur une terrasse dominant une dépression.

Statistique (1824), II, p.305, 934-935

Encyclopédie des Bouches du Rhône (1933), XV, p 256

F.O.R. (1936), n°294

A-M. VIGOUREUX (1973), n°1

### HISTORIQUE :

En 1824, la Statistique dit de l'étang de Magrignane que "ses rives étaient bordées de villae et d'établissements romains. MM. Toulouzan et Négrel ont découvert des ruines de plusieurs grands édifices dans la propriété de Mme Tavernier de Courtine". En 1933, l'Encyclopédie des Bouches du Rhône affirme qu' "il est certain, d'autre part, qu'il y avait des villas à Courtine, dans l'étang de Magrignane". En 1936, la Forma signale "une villa dans la propriété Tavernier, à Courtine". En 1973, A-M. Vigoureux situe plus précisément l'habitat sur le flanc sud de la colline des Colles, sur les premières banques de terre, aux cotes 60 et 65 m., et en mesure ainsi l'importance: "le site s'étend sur une superficie de plusieurs centaines de mètres carrés, et donne l'impression d'un habitat de grande importance. On peut envisager ici la présence d'une villa commandant une vaste zone dans la dépression de Magrignane". "

## TOPONYMIE

## RENSEIGNEMENTS ORAUX

Magrignane: dérivé en -anum du nom d'un propriétaire gallo-romain ?

# DESCRIPTION DU SITE

08-2

<b>GEOGRAPHIE</b>	Physique	Humaine
	<p>Géologie : Béguvien (alternance d'argilites et de grès) et Burdigalien en hauteur.</p> <p>Relief : Butte étagée en replats successifs dominant la dépression.</p> <p>Hydrologie : Zone basse marécageuse drainée à l'époque moderne.</p> <p>Observations : Site prospecté en janvier 1988.</p>	
	<p>Système agraire : Anciennes restanques</p> <p>Type d'habitat : Grand domaine de Courtine</p> <p>Voies de communication :</p>	

## DESCRIPTION

### STRUCTURES :

Elles ont probablement été recouvertes par une active sédimentation. Tegulae abondantes, mortier romain, stucs témoignent de l'existence de structures bâties.

### MOBILIER :

Si l'on tient compte uniquement des matériaux de construction (du type tegulae et imbrices) et de la poterie commune, qui comprend également de la céramique moderne, le site s'étend sur près de 3 hectares. La céramique gallo-romaine se situe surtout au pied de la butte, mais on en trouve également en plus faible quantité sur le premier replat, jusqu'à la cote 75. C'est probablement de ce niveau que provient la totalité du matériel.

#### I. Silex.

2 silex recueillis sur le replat supérieur.

#### 2. Céramique.

##### a) Arétine (-20/+10)

5 fragments, dont 2 bords de type Goudineau 38 à guillochis.

##### b) Céramique à parois fines commune (fin Ier av./Ier s. de nè.)

2 fragments.

##### c) Sigillée de la Gaule du Sud (Ier/IIè s.)

50 fragments, dont 9 décorés.

5 ont été trouvés sur le replat supérieur.

Formes : -Drag.22

INTERPRÉTATION	CHRONOLOGIE	CONSERVATION
Habitat gallo-romain	fin Ier s. av. - Vè/VIè s. de nè.	

- Drag. 23
- Drag. 27
- Drag. 37
- Drag. 39
- fragment d'assiette

d) Sigillée claire A (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.)  
2 rebords, dont un de type Hayes 8.

e) Sigillée claire B (II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.)  
3 fragments, dont un bord Darton 44.

f) Sigillée claire D (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.)  
4 fragments.

Formes : - I bord très tardif Hayes 87B  
- I bord de couvercle Hayes I82  
- I paroi

g) Céramique culinaire africaine (IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s.)  
I bord de mortier africain tardif.

h) Céramique grise tardive et D.S.P. (V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.)  
26 fragments, dont 3 trouvés sur le replat supérieur.

Formes : - I marli  
- I bord à bandeau  
- I bord à bourrelet  
- 2 fonds

i) Céramique commune.

- I rebord de marmite en céramique commune à gros dégraissant
- I bord de mortier
- céramique commune claire, rouge et brune abondante.

### 3. Amphore.

a) Amphore Dressel 20 (fin I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s.)  
I grosse anse.

b) Amphore gauloise (I<sup>er</sup>/III<sup>e</sup> s.)  
- I col Pélichet 47 (I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s.)  
- I bord de G4 (2<sup>e</sup> moitié I<sup>er</sup>/III<sup>e</sup> s.)  
- 2 anses d'amphores gauloises.

c) Amphore à saumure (fin I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s.)  
I grosse anse.

d) Amphore africaine (IV<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s.)  
4 fragments, dont une anse.  
I fragment trouvé sur le replat.

e) Divers.

- I cul d'amphore
- 4 lèvres, dont une sur le replat.
- 6 anses
- parois de production locale.

### 4) Matériaux de construction.

a) Tegulae.

Une soixantaine de rebords de tegulae.

b) Mortier romain.

c) Fragments de stucs rouges et bruns.

5. Divers.

## a) Meule.

I fragment de meule en basalte.

## b) Dolium.

Nombreux fragments de dolium.

## c) Sole de four.

Morceaux de céramique très épaisse, à gros dégraissant blanc, noircie d'un côté par le feu.

## d) Verre.

2 fragments de verre fin bleuté.

## e) Machefer.

2 fragments, dont un sur le replat.









## f) Pectens.

Pectens assez abondants sur tout le site.





## g) Lampe.

I fragment de lampe à huile en céramique.

## COURTINE

CERAMIQUE	DATATION	QUANTITE
Arétine .....	-20/+10	: 5 
Paroi fine .....	fin Ier av./ Ier s.de nè.	: 2 
Sud-Gauloise .....	Ier/IIè s.	: 50 
Claire A .....	fin Ier/ IIIè s.	: 2 
Claire B .....	IIè/IIIè s.	: 3 
Claire D .....	IVè/Vè s.	: 4 
Culinaire africaine. tardive	IVè/Vè s.	: 1 
Grise tardive..... et D.S.P.	Vè/VIè s.	: 26 

## AMPHORE

Dressel 20 .....	fin Ier/ IIè s.de nè.	: 1 
Amphore à..... saumure	fin Ier/ IIè s.	: 1 
Gauloise.....	Ier/IIè s.	: 4 
Africaine.....	IVè/VIè s.	: 4 

I mm. par fossile directeur.

Commune : SAINT-MITRE	Canton : Istres	Civilisation : Néolithique/ Chalcolithique/ Age du Bronze/ Premier Age du Fer
Fiche n° : 14	Département : I3	

## REPÉRAGE

## SOURCES et RÉFÉRENCES

### LIEU - DIT

COLLET-REDON

### CADASTRE

Ancien

Révisé

Date :

Section :

Feuille :

Parcelle :

1981

C

3

300 à 321

Cartes :

Photographies :

### ALTITUDE

### COORDONNEES LAMBERT

z= 75-III m.

x1= 817,70 / y1= 131,10

x2= 818,00 / y2= 130,70

## DOCUMENTS ECRITS

### ACCES AU SITE et PRECISIONS DIVERSES

Butte du Collet-Redon et avant-plateau  
des Juverdes, au Sud-Est de Saint-  
Mitre.

## TOPONYMIE

## RENSEIGNEMENTS ORAUX

# DESCRIPTION DU SITE

14-2

<b>GEOGRAPHIE</b>	Physique	Humaine
Géologie : Burdigalien (calcarénite blanche) au sommet et Bégudien (argilites et grès) à la base.	Système agraire : Anciennes restanques.	
Relief : Butte de 80 X 30 m. environ, dénudée par l'érosion, dominant une série d'entablements superposés.	Type d'habitat :	
Hydrologie :	Voies de communication :	
Observations : Site découvert et prospecté en janvier 1988.		

<b>DESCRIPTION</b>		
<p><b>STRUCTURES :</b> Néant.</p> <p><b>MOBILIER :</b> Céramique extrêmement abondante au Nord, à l'Ouest et au Sud de la butte, sur un grand replat de près de 500 m. de long et 50 m. de large, tourné vers l'Ouest. Sur le sommet, la céramique est totalement absente, à l'exclusion d'un gros fragment d'amphore étrusque. Cela est probablement dû à l'érosion, particulièrement active dans ce genre de structure géologique, où l'affouillement des argiles entraîne l'effondrement des bancs calcaires.</p>		

<b>INTERPRÉTATION</b>	<b>CHRONOLOGIE</b>	<b>CONSERVATION</b>
Site de hauteur.	Néolithique moyen/final Age du Bronze ancien et moyen Premier Age du Fer Antiquité gallo-romaine	

## MOBILIER :

I. Matériel lithique.

- II silex;
- I éclat de roche verte taillée (peut-être une hache inachevée ?)

2. Céramique.

## a) Néolithique moyen, final et Chalcolithique (2800-1800 av.nè)

- 3 fragments de bords susceptibles de remonter au Chasséen;
- 3 anses en mamelon antérieures à l'Age du Bronze;
- 3 fragments à cordon.

## b) Age du Bronze ancien et moyen (1800-1200 av.nè)

- 4 anses "ad ascia" (Bronze ancien);
- 4 anses en ruban, dont une à décor peigné (Bronze ancien);
- I fond sur pied (Bronze ancien);
- I anse en ruban rivetée (Bronze ancien ou moyen);
- I carène de vase (Bronze ancien ou moyen);
- plus de 200 tessons informes.

## c) Premier Age du Fer (VIIè-Vè s.av.nè)

- I très gros fragment de panse d'amphore étrusque (VIè-Vè s.av.nè);
- 4 éclats d'anse d'amphore massaliète;
- I fragment de panse d'amphore ibéro-punique (530-475 av.nè);
- I bord et une vingtaine de tessons informes.

## d) Epoque gallo-romaine (fin Ier s.av./Vè-VIè s.de nè)

- I fragment de paroi fine à décor de pommes de pin (fin Ier av./Ier s. de nè);
- I anse trifide à pâte grise et dégraissant blanc;
- I anse à pâte grise compacte et dégraissant fin;
- I bouton de couvercle;
- une trentaine de tessons informes à pâte grise et gros dégraissant blanc.

3. Divers.

## a) Meule.

- I meule en basalte presqu'entière;
- plusieurs gros fragments de meule en basalte.

## b) Machefer.

6 fragments de machefer.

## c) Coulée de plomb.

## d) Demi-fusaïole.

**Vue aérienne de la butte du Collet Redon (Saint-Mitre)**



(Photo : F. TREMENT)

Commune : SAINT-MITRE	Canton : Istres	Civilisation : Age du Fer Gallo-romain Antiquité tardive
Fiche n° : 25	Département : 13	

## REPÉRAGE

## SOURCES et RÉFÉRENCES

### DOCUMENTS GRAPHIQUES

#### LIEU - DIT

LEBRE-MAGRIGNANE

#### CADASTRE

Ancien

Révisé

Date :

1952

Section :

C

Feuille :

1049<sup>5</sup> - 1057

Parcelle :

495

Cartes :

Photographies :

#### ALTITUDE

z = 65 m.

#### COORDONNÉES LAMBERT

x = 818,50

y = 130,95

### DOCUMENTS ECRITS

### ACCES AU SITE et PRECISIONS DIVERSES

Au Nord de la dépression de Magrignane, à 500 m à l'Est de la galerie de vidange, à l'extrémité occidentale d'un replat situé au pied de la colline du Lèbre.

Statistique (1824), II, p.305,934-935

A-M. VIGOUREUX (1973), n° II

#### HISTORIQUE :

Site découvert en janvier 1988. Peut-être est-ce celui qui est mentionné comme un site gallo-romain par A-M. Vigoureux ?

La Statistique affirme que les bords de l'étang de Magrignane "étaient bordés de villae et d'établissements romains".

### TOPONYMIE

### RENSEIGNEMENTS ORAUX

# DESCRIPTION DU SITE

25-2

<b>GEOGRAPHIE</b>	Physique	Humaine
Géologie : Béguvien : alternance de grès et marnes. Colluvions würmiennes. Eboulements.	Système agraire : Anciennes restanques.	
Relief : Promontoire boisé orienté Est-Ouest dominant la dépression de Magrignane d'une dizaine de mètres.	Type d'habitat :	
Hydrologie : Zone marécageuse en contrebas.	Voies de communication :	
Observations :		

## DESCRIPTION

**STRUCTURES :**

**1. Amoncellements de pierres.**

Gros amoncellements de blocs ceinturant l'éperon sur plusieurs dizaines de mètres de long et 1 à 4 m de large. Ils sont mêlés à des tegulae et des imbrices très nombreux. Ces structures se différencient très nettement des classiques restanques. Certaines se situent au milieu de l'éperon.

**2. Seuils.**

2 seuils calcaires trouvés légèrement en contrebas, à 5-8 m du replat, vers la cote 60. Ce type de seuil à gorge longitudinale creusée d'une encoche assez profonde dans un cas, se rencontre dès le II<sup>e</sup> s. av. n.è. (0,85X0,62 et 0,74X0,42).

**3. Blocs taillés en emploi.**

Gros bloc parallélépipédique de 1 X 0,42 X 0,35 m en emploi dans une restanque toute proche. Plusieurs autres blocs taillés.

<b>INTERPRÉTATION</b>	<b>CHRONOLOGIE</b>	<b>CONSERVATION</b>
Zone d'habitat	Age du Fer ? Epoque gallo-romaine Antiquité tardive	

## MOBILIER :

I. Céramique.

Rareté du matériel céramique, concentré à l'extrême pointe ouest de l'éperon.

## a) Céramique de l'Age du Fer.

I paroi à pâte rouge-brun et dégraissant calcaire blanc.

## b) Céramique commune rouge à gros dégraissant blanc.

Parois, fonds et rebords.

## c) Céramique grise tardive.

- 4 rebords dont 3 à bande large

- 5 fragments de parois

2. Amphore.

Anse d'amphore indéterminée.

3. Tegulae, imbrices.

Très nombreux sur le site.

4. Divers.

## a) Machefer.

Abondant sur le site.

## b) Tête de clou de section carrée en fer.

**Seuils à gorge longitudinale monolithes**



1



2

(Photo . F. TREMENT)

Commune : MARTIGUES	Canton : Martigues	Civilisation : Gallo-romain
Fiche n° : 52	Département : I3	

## REPÉRAGE

## SOURCES et RÉFÉRENCES

### LIEU - DIT

L'ESCAILLON

### CADASTRE

Ancien

Révisé

Date :

1986

Section :

B

Feuille :

H

Parcelle :

74

Cartes :

Photographies :

### ALTITUDE

### COORDONNEES LAMBERT

z = 55 m

x = 819,15

y = 129,55

## DOCUMENTS ECRITS

### ACCES AU SITE et PRECISIONS DIVERSES

En bordure nord de la D5 qui relie Martigues à Saint-Mitre, 1,5 km après la sortie de Martigues, à la hauteur du lieu-dit l'Escaillon, derrière une maison abandonnée.

#### STRUCTURES :

Aire à battre le blé de 10 mètres de côté, probablement moderne.

## TOPONYMIE

## RENSEIGNEMENTS ORAUX

Ch. DI PUMA

# DESCRIPTION DU SITE

52-2

GEOGRAPHIE		Physique	Humaine
Géologie :		Système agraire :	
Bégudien (alternance de grès et de marnes) et colluvions würmiennes.		Anciennes restanques.	
Relief :		Type d'habitat :	
Plateau dominant une petite dépression.			
Hydrologie :		Voies de communication :	
Observations :			
Site découvert par Ch. Di Puma. Prospecté en février 1988.			

## DESCRIPTION

### MOBILIER :

#### I. Céramique.

- a) Arétine (-20/+10).
- b) Sigillée sud-gauloise (Ier/IIè s.)
- c) Sigillées claires africaines (IIè/Vè s.)
- d) Céramique commune gallo-romaine.
- e) Céramique grise tardive (Vè/VIè s.)

#### 2. Divers.

- a) Dolium.
- b) Meule.
- c) Tegulae.

INTERPRÉTATION	CHRONOLOGIE	CONSERVATION
Occupation à l'époque romaine.	fin Ier av./VIè s. de nè.	

Commune : SAINT-MITRE	Canton : Istres	Civilisation : Gallo-romain
Fiche n° : 72	Département : I3	

## REPÉRAGE

## SOURCES et RÉFÉRENCES

### LIEU - DIT

#### LE LEBRE

### CADASTRE

Date :  
Section :  
Feuille :  
Parcelle :

Ancien

Révisé

1952

C

5

486 (?)

### ALTITUDE

z = 65 m

### COORDONNEES LAMBERT

x = 818,80

y = 130,80

## DOCUMENTS GRAPHIQUES

Cartes :

Photographies :

## DOCUMENTS ECRITS

### ACCES AU SITE et PRECISIONS DIVERSES

A mi-pente entre l'extrémité méridionale du plateau du Lèbre et la point septentrionale de la dépression de Magrignane, sur un replat, à proximité d'un bastidon.

A-M. VIGOUREUX (1973), n°II.

### HISTORIQUE :

Site découvert par A-M. Vigoureux en 1973.

## TOPONYMIE

## RENSEIGNEMENTS ORAUX

# DESCRIPTION DU SITE

72-2

<b>GEOGRAPHIE</b>	Physique	Humaine
Géologie : Béguvien (conglomérats et marnes) et colluvions würmiennes.	Système agraire : Restanques abandonnées.	
Relief : Replat situé au pied d'un versant orienté vers l'Ouest.	Type d'habitat : Bastidon.	
Hydrologie :	Voies de communication :	
Observations :		

## DESCRIPTION

**BASE DE PRESSEUR A HUILE :**

Bloc de calcaire taillé de forme parallélépipédique de 1,04 X 0,46 X 0,16 m dans lequel 2 encoches carrées de 0,22 X 0,26 m. ont été aménagées. Leur profondeur est de 6,5 cm. Sur la face interne du "pedicinus", une cavité régulièrement taillée de 0,22 m de large et 0,06 m d'épaisseur servait à fixer l'ensemble. Les 2 encoches carrées faisaient office de points d'ancrage aux "arbores".

**MOBILIER :**

**I. Site de Lèbre-Magrignane (n°25).**

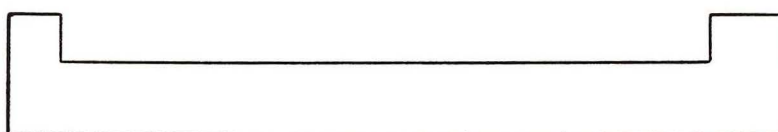
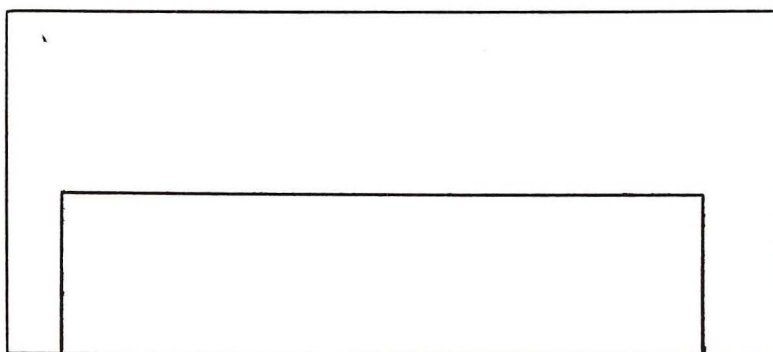
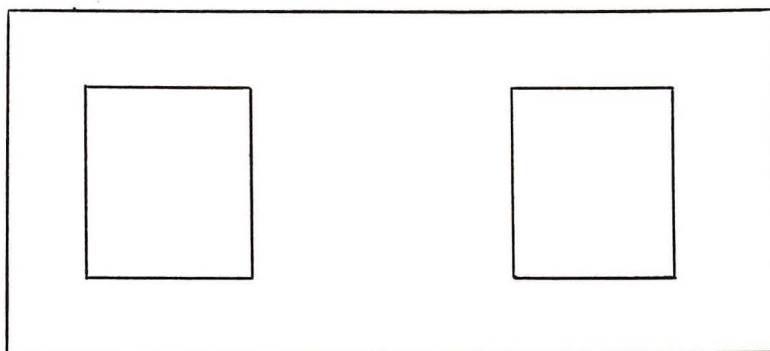
Le site de Lèbre-Magrignane, qui se trouve à 150 m au Nord-Ouest, a livré quelques rares tessons de céramique commune gallo-romaine et grise tardive, ainsi que de nombreuses tegulae.

**2. Céramique gallo-romaine.**

A 150 m au Sud, A-M. Vigoureux affirme avoir ramassé de la céramique commune gallo-romaine, qu'elle dit abondante à cet endroit, ainsi que 2 culs d'amphores et 1 anse.

<b>INTERPRÉTATION</b>	<b>CHRONOLOGIE</b>	<b>CONSERVATION</b>
Pedicinus.	Epoque romaine.	Objet non retrouvé.

## BASE DE PRESSEUR A HUILE



0 10 20 cm.